ART. 2 N° 380

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2021

BIOÉTHIQUE - $(N^{\circ} 4222)$

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 380

présenté par M. Breton, Mme Corneloup, Mme Boëlle, M. Ramadier et M. Le Fur

ARTICLE 2

À l'alinéa 21, substituer au mot : « dix »

« cinq ».

le mot:

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cinq années consécutives paraissent suffisantes pour mettre fin à la conservation des gamètes.